



Projecteur sur... Mérindol

1.987 habitants - commune SEDEL depuis le 1/07/2009



Optimisation du réseau de chaleur bois-énergie

A partir d'une chaufferie bois-énergie centralisée, la commune assure le chauffage d'un nombre important de bâtiments.

Sa réussite est liée à un suivi régulier et à la prise en compte du potentiel d'extension du réseau.



Veiller au bon ratio bois / propane

La commune de Mérindol possède depuis 2008 un réseau de chaleur alimenté chaufferie bois énergie pour le chauffage de plusieurs bâtiments : l'école, la poste, la salle polyvalente et la maison des associations.

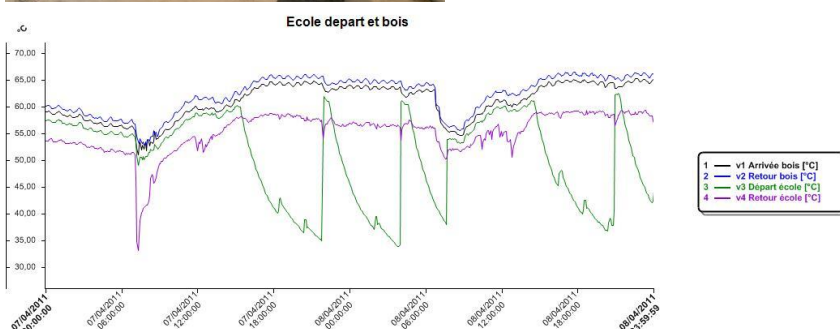
La production de chaleur est principalement assurée par la chaudière bois énergie (plaquettes forestières) située dans la salle polyvalente. Dans l'école se trouve deux chaudières propane qui assure un complément d'énergie au réseau de chaleur pour les périodes de grands froids.

Le prix du kWh de propane est beaucoup plus important que celui de bois, en 2014, il était de 12,4 cts d'euros pour le propane contre 3,1 cts d'euros pour la plaquette forestière. Il est donc primordial que la chaudière bois fonctionne en priorité par rapport aux chaudières propane. La réalisation du rapport annuel d'analyse des factures d'énergie permet de contrôler la répartition de bois/propane.



En 2011, l'analyse des factures a montré que la répartition des consommations d'énergie a évolué dans le mauvais sens : en 2009 la répartition était 78 % bois et 22 % propane et en 2010 la répartition était de 61 % bois 39 % propane.

Suite à ce constat, le réseau de chaleur a été instrumenté et le disfonctionnement identifié.



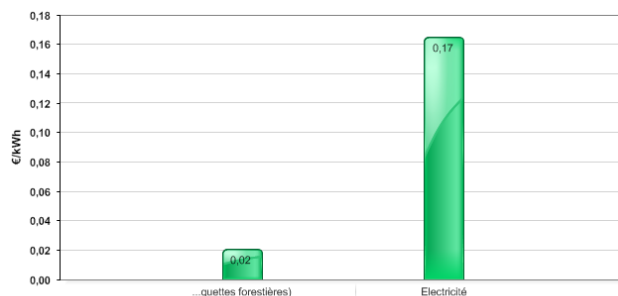
Ainsi, l'année suivante la répartition de chaleur est passée de nouveau à 75% bois et 25 % propane **ce qui a évité un surcout financier de l'ordre de 5 000 €.**

Chaque année, l'analyse de la répartition des consommations de bois et de propane permet de savoir si le réseau de chaleur fonctionne correctement.

Raccorder d'autres volumes à chauffer...

Un bâtiment situé à côté de l'école et du réseau de chaleur, une ancienne banque, a été réhabilité en centre de loisir par la mairie. Afin d'en assurer le chauffage, il a été décidé en 2010 de raccorder ce bâtiment au réseau de chaleur bois énergie. Pour rentabiliser les investissements, deux salles de classes anciennement chauffées par des convecteurs électrique situées à côté du centre de loisirs doivent être elles aussi raccordées.

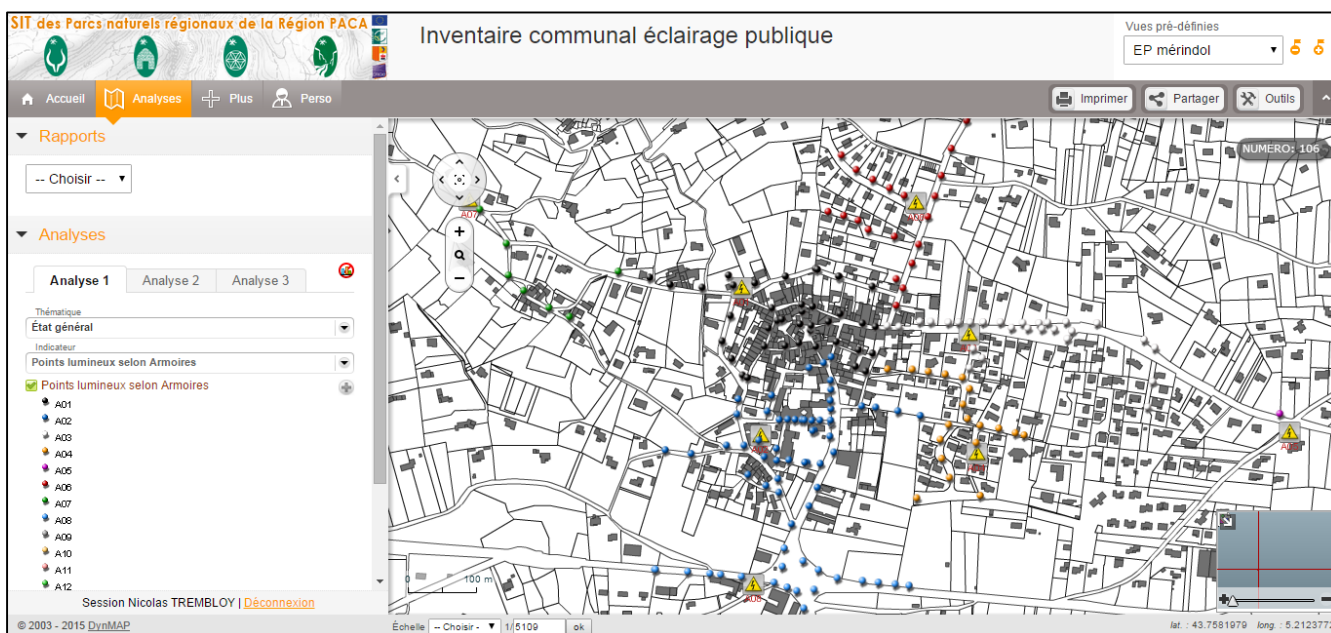
En termes financiers cela se traduit par des investissements de 17 028 € TTC pour des **économies financières de 2 425 €/an** soit un **temps de retour de 7 ans**.



Graphique présentant le prix du kWh de bois et d'électricité en 2010 sur la commune de Mérindol. Le prix s'entend abonnement et taxes incluses.

Travaux d'éclairage public

Afin de répondre à un projet national lancé par l'ADEME, un inventaire complet des points d'éclairage public de la commune a été réalisé. Les données récoltées ont été intégrées au système d'information territoriale du Parc du Luberon et des accès ont été donnés à la commune.



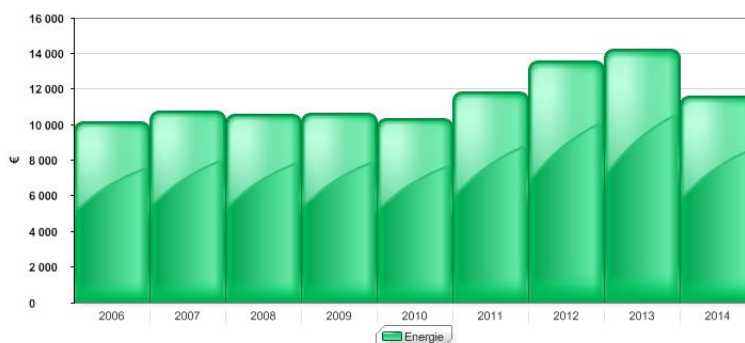
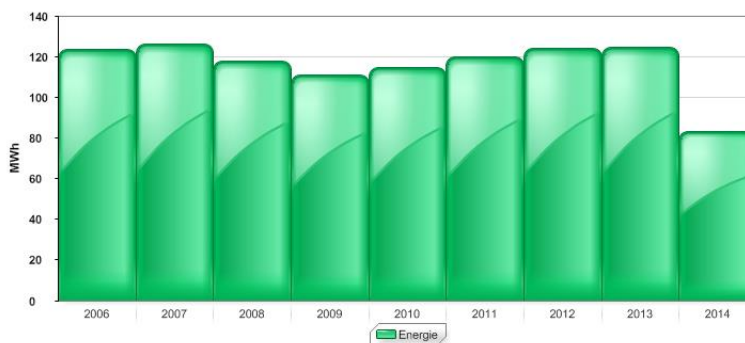
L'analyse des données recueillies lors de l'inventaire a permis de définir les travaux à engager dans le cadre de cet appel à projet.

Les travaux ont été réalisés en interne par les services techniques. Ils concernent **73 points lumineux** rénovés pour un montant de **21 620 € HT de matériel subventionné à hauteur de 14 764 €**.

Les économies (énergétiques et financières) suite aux travaux sont les suivantes :

- 33 % d'économie sur les consommations
- 18 % d'économie sur les dépenses (soit **2 700 €/an**).

De plus, la commune a choisi de pratiquer **l'extinction de l'éclairage public aux heures les moins fréquentées de la nuit**.



Que retenir ?

- L'expérience a montré que la création d'un outil de géolocalisation de l'ensemble des points lumineux et de leurs caractéristiques (vétusté, type de source lumineuse...) a permis de définir les priorités en termes de rénovation du Parc d'éclairage public
- Le projet de rénovation de l'éclairage public a été l'occasion pour la commune de mettre en place l'extinction de l'éclairage public aux heures les moins fréquentées de la nuit.
- La commune de Mérindol est la seule commune du territoire lauréate de l'appel à projet ADEME à avoir réalisé les travaux en régie par un employé communal.

Contact

Elu référent Sylvain FERRAIUOLO – s.ferraiuolo@orange.fr

Conseiller Energie Partagé au Parc : Nicolas TREMBLOY – tel : 04.90.04.41.92 – nicolas.tremblay@parcduluberon.fr

Rappel, le Programme SEDEL...

Depuis juillet 2009, le Parc naturel régional du Luberon met à la disposition des communes adhérentes à ce programme une équipe technique spécialisée dans la maîtrise de l'énergie, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, l'éclairage public, ou encore l'usage des énergies renouvelables....

Grâce à une convention dédiée, pendant une période initiale de 4 ans, renouvelable ensuite par avenants tous les 3 ans, la commune est accompagnée en continu par un **Conseiller Energie Partagé (CEP)** disposant d'outils adaptés (caméra thermique, instruments de mesure...). Ce technicien, agent du Parc du Luberon, est en capacité d'agir pour un groupe de communes totalisant aux alentours de 20.000 habitants.

Retrouvez une présentation vidéo du Programme SEDEL sur notre site Internet : <http://www.parcduluberon.fr/Un-Parc-a-votre-service/Transition-energetique/Conseil-en-energie-partage/SEDEL>